



CHARTRE RÉGISSANT L'USAGE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ PAR SES UTILISATEURS

Comment sécuriser mon
poste de travail et mon mot
de passe ?

Quel est le secret des clés de
sécurité OTP ?

Qu'est-ce que
l'hameçonnage ?

Est-ce que je peux installer un
logiciel sur mon poste de
travail ?

Pourquoi certains sites web
sont-ils bloqués ?



TELECHARGEZ LA CHARTE,
TROUVEZ LES REPONSES

<https://ssi.ac-nancy-metz.fr>

POUR QUI ?

La charte s'applique à l'institution ainsi qu'à l'ensemble des utilisateurs de son système d'information.

POURQUOI ?

L'académie est responsable des données qui lui sont confiées, c'est donc à chacun d'entre nous d'en assurer leur protection. Pour ce faire, il est essentiel de respecter un certain nombre de règles visant à assurer la sécurité, la performance des traitements, la préservation des données et le respect des dispositions légales et réglementaires qui s'imposent.

CONTEXTE

Les informations que nous manipulons tous les jours sont précieuses et convoitées. Elles sont devenues indispensables à la réalisation de notre mission de service public.



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION